

## INFORMATIONS RELATIVES AU RELÈVEMENT DU NIVEAU D'ALERTE

À la suite des événements récents qui se sont produits en France et en Belgique et du relèvement du niveau d'alerte en Belgique et dans toute l'Europe, les Écoles européennes ont récemment relevé leur niveau d'alerte.

Le Secrétaire général des Écoles européennes a contacté tous les Directeurs et leur a demandé de porter une attention toute particulière à leurs mesures de sécurité et de relever le niveau d'alerte dans les écoles. Il coordonne l'évolution de la situation en très étroite collaboration avec la Commission européenne. Le Secrétaire général est également tenu au fait des mesures de précaution prises par celle-ci.

Bien qu'il incombe aux Directeurs d'assurer la sécurité des Écoles européennes, la Direction générale de la sécurité de la Commission nous a manifesté son soutien et nous a proposé son aide.

### Pourquoi relever le niveau d'alerte ?

Tout d'abord, il importe de souligner qu'aucune menace particulière à l'encontre des Écoles européennes n'a été décelée (situation au 18 novembre 2015). Le relèvement du niveau d'alerte fait suite aux récents événements qui se sont produits à Paris et à Bruxelles.

Les niveaux d'alerte des institutions européennes et des Écoles européennes font l'objet d'une coordination. Le Secrétaire général est en contact avec la Direction générale de la sécurité de la Commission européenne et avec les autorités belges pour les questions de sécurité.

### En pratique, que signifie ce relèvement du niveau d'alerte ?

En pratique, le relèvement du niveau d'alerte signifie que des contrôles d'accès renforcés et un plus vaste ensemble de mesures de sécurité sont mis en place. De nombreuses mesures sont mises en place, qui ne sont pas visibles et que nous ne détaillerons pas pour des raisons évidentes. Toutefois, les activités peuvent se poursuivre normalement sur le campus des écoles.

Les campus de toutes nos écoles sont légèrement différents les uns des autres, et les mesures adoptées peuvent varier d'une école à l'autre.

Néanmoins, vous aurez sûrement remarqué que des contrôles de sécurité renforcés ont lieu. C'est pourquoi vous pourriez être contraints d'attendre un peu à l'entrée des écoles, du fait du renforcement des contrôles de sécurité et de la réduction du nombre de points d'accès.

Par ailleurs, certaines écoles ont aussi été obligées de limiter l'accès des voitures aux garages.

**Je suis sûr que chacun comprendra que ces mesures de sécurité supplémentaires sont nécessaires pour renforcer la sécurité dans les écoles au vu de la situation sécuritaire actuelle, et je demande à chacun de bien vouloir coopérer et apporter son soutien à la mise en œuvre de ces mesures.**

Kari Kivinen

Secrétaire général des Écoles européennes